

Biopiraterie déguisée en Polynésie française

Par Christophe NOISETTE

Publié le 01/11/2000

Une convention a été signée entre le gouvernement de la Polynésie Française et l'Association française contre les myopathies (AFM) afin de permettre la création d'une banque d'ADN à Tahiti, pour un montant de 3 millions de francs [1]. Cette banque permettra de développer la recherche génétique en Polynésie où les fréquences de maladies génétiques sont très fortes. Pour M. Brac de la Perrière (Bédé), il s'agit de biopiraterie déguisée. Ce n'est pas la première fois que les populations insulaires, comme l'Islande ou les îles Tonga, sont le terrain de prédilection des chasseurs de brevet

[1] <http://www.infoscience.com>, 10 octobre 2000

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/biopiraterie-deguisee-en-polynesie-francaise/